

Rapport de jury
Certification complémentaire
Arts - Cinéma et audio-visuel

Composition du jury :

- Olivier HIMY, IA-IPR de lettres, en charge des enseignements de CAV, président du jury.
- Bastien BUSSIERES, PLC d'anglais, enseignant de CAV au Lycée de l'Image et du Son d'Angoulême.
- Emmanuel DEVILLERS, PLP Lettres-Histoire, chargé de mission cinéma à la DAAC.
- Emilie GUILLOT, PLC Histoire-Géographie, enseignante de CAV au lycée Guy Chauvet de Loudun.
- Isabelle LAFONT-PICON, Professeure agrégée de lettres modernes, enseignante de CAV au lycée Merleau-Ponty de Rochefort.

Résultats de l'épreuve :

Dix candidats étaient inscrits à la certification.

Les candidats étaient enseignants de lettres (7), d'anglais, de philosophie, et d'Histoire-Géographie, Cinq candidats enseignent en lycée et cinq en collège, et un candidat enseigne dans un lycée qui propose l'option. Il y avait cette année six hommes pour quatre femmes. On peut, d'une part, se féliciter du nombre des candidats, et d'autre part regretter qu'il n'y en ait aucun issu d'une discipline scientifique. Si la sur-représentation des lettres s'explique aisément, il convient toutefois d'envoyer le signe que les enseignements de CAV ne sont pas réservés à cette discipline, comme en témoigne d'ailleurs la composition du jury.

Les notes des candidats s'échelonnent de 8 à 16, et cinq candidats ont été reçus, soit 50%.

Déroulement de l'épreuve :

Les candidats avaient à choisir un extrait de film sur trois proposés. Les extraits n'étaient pas les mêmes pour tous les candidats : ils permettaient néanmoins aux candidats de choisir parmi des films variés, appartenant souvent au patrimoine classique du cinéma, et présentant des problématiques qui ne devaient pas particulièrement surprendre (bandes-annonces et génériques par exemple). Pendant une demi-heure de préparation, il leur était demandé de développer une proposition pédagogique à partir de l'extrait choisi. Les dix extraits retenus par les candidats provenaient de *La Mort aux trousses* d'Hitchcock, de *La Prisonnière du désert* de Ford, de *Blow up* d'Antonioni, d'*Il était une fois dans l'ouest* de Leone, de *La Nuit américaine* de Truffaut, de *Rashômon* de Kurosawa, d'*Apocalypse Now* de Coppola (deux candidats) et d'*A bout de souffle* de Godard (deux candidats). Les candidats devaient ensuite présenter au jury des pistes d'exploitation pédagogique. La suite de l'oral était constituée d'un entretien avec le jury, qui portait également sur les dossiers présentés par les candidats.

Commentaires :

Il convient de rappeler ici les attentes du jury, qui n'ont pas changé : cette certification ne requiert ni des connaissances techniques abouties et fermes, ni des connaissances sur l'histoire du cinéma ou l'esthétique relevant de spécialistes. En revanche, elle requiert une connaissance précise des conditions d'enseignement dans les sections de CAV : les candidats de cette année étaient le plus souvent au point sur cette question, et il convient de s'en féliciter, même si certains flous perdurent parfois.

Il convient de souligner la qualité des dossiers de candidature envoyés : à une exception près, ils étaient fouillés, fournis, et d'un grand intérêt ; le dernier a été, de l'aveu de la candidate, fait trop vite au dernier moment, et n'a pas nui à sa candidature de qualité. Toutefois, un dossier sérieux et étayé ne peut que servir le candidat, et le jury ne manque pas le cas échéant de poser des questions relatives aux expériences mentionnées dans le dossier.

Certains candidats, tout en ayant une connaissance suffisante des conditions d'enseignement dans ces sections, ont fait preuve de lacunes : ou quant à l'histoire du cinéma, ou quant aux aspects techniques requis, ou surtout dans l'invention pédagogique que l'on attendait d'eux, qui ont rendu impossible que leur soit accordée cette certification. Un minimum de culture cinématographique, une capacité à mettre en relation un extrait avec d'autres références cinématographiques, soit parce qu'elles constituent le sous-texte de cet extrait, soit parce qu'elles permettraient aux élèves de mieux mettre les choses en perspective, et des perspectives de pratique artistique des élèves, aussi modestes soient elles, sont attendus par le jury. A cet égard, le jury attend des candidats la capacité à

rebondir aux remarques qui leur sont faites durant l'entretien, et à envisager avec les élèves des projets réalistes.

Des candidats, qui n'ont pas été admis, ont néanmoins présenté de réelles qualités, qui laissent penser qu'une préparation plus aboutie devrait les mener à réussir cette épreuve dans les années qui viennent. Mais cette préparation ne peut consister à se présenter simplement de nouveau... Il convient qu'un vrai travail de fond – culturel, technique, et pédagogique, soit effectué.

Réitérons ici certains conseils : les candidats qui n'ont pas été reçus et qui envisageraient de se présenter de nouveau – et le jury les y encourage évidemment – doivent s'interroger sur les raisons de leur échec, et sur leurs lacunes spécifiques. Si besoin, ils peuvent évidemment entrer en contact avec le président du jury.

On attend des candidats un juste équilibre entre les connaissances théoriques et les connaissances pratiques ; on attend d'eux qu'ils prennent en compte précisément les aspects liés à la production cinématographique confiée aux élèves ; on attend d'eux, non pas une culture encyclopédique, mais la capacité à mobiliser les grands films du répertoire pour construire une séquence ; on attend d'eux qu'ils soient capables d'estimer leurs compréhensibles lacunes, et qu'ils aient réfléchi à la façon dont ils devraient procéder pour les combler.

L'épreuve est à la portée de tout candidat qui en prendra la juste mesure, et qui travaillera à combler des lacunes identifiées, comme nous espérons que le feront tous les candidats collés cette année, mais néanmoins justement motivés.

Enfin, afin d'aider les candidats dans leur préparation, nous leur conseillons, outre d'aller au cinéma et de fréquenter les grandes œuvres du répertoire, ces quelques références bibliographiques et sitographiques :

- AUMONT Jacques, MARIE Michel, *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Nathan, coll. « Analyse / théorie », 2001.
- BESSALEL Jean, GARDIES André, *200 mots-clés de la théorie du cinéma*, Éditions du Cerf, coll. « 7e Art », 1992.
- PASSEK Jean-Loup (dir.), *Dictionnaire du cinéma*, Larousse, 2001.
- AUMONT Jacques, MARIE Michel, *L'Analyse des films*, Armand Colin, coll. « Cinéma / Arts visuels », 2015 (3^e éd.).
- BORDWELL David, THOMPSON Kristin, *L'Art du film. Une introduction*, De Boeck, coll. « Arts & Cinéma », 2014 (3^e éd.).
- CHION Michel, *L'Audio-vision. Son et image au cinéma*, Armand Colin, coll. « Cinéma / Arts visuels », 2013 (3^e éd.).
- GOLIOT-LÉTÉ Anne, VANOYE Francis, *Précis d'analyse filmique*, Armand Colin, coll. « Focus Cinéma », 2015 (4^e éd.).
- JULLIER Laurent, *L'Analyse de séquences*, Armand Colin, coll. « Cinéma / Arts visuels », 2015 (4^e éd.).
- LEUTRAT Jean-Louis, *Le Cinéma en perspective : une histoire*, Armand Colin, coll. « 128 », 2018 (nouvelle édition).

A cela, s'ajoute le site :

<http://upopi.ciclic.fr/>

et particulièrement la page consacrée au vocabulaire de l'analyse filmique :

<http://upopi.ciclic.fr/vocabulaire/>